

**SOMMET UNION  
EUROPÉENNE-JAPON**

**Le temps est venu d'abolir la peine de  
mort**

*Index AI : IOR 61/011/2006*  
*ÉFAI*

Jeudi 20 avril 2006

**COMMUNIQUÉ DU BUREAU  
EUROPÉEN D'AMNESTY  
INTERNATIONAL**

(Bruxelles, 20 avril 2006) Le Japon fait partie des quelques pays industrialisés qui continuent d'appliquer la peine de mort, déclare Amnesty International le jour de la publication de son analyse annuelle sur l'usage de la peine de mort à travers le monde.

Amnesty International appelle l'Union européenne à mettre à profit le sommet qui doit se dérouler prochainement entre l'Union européenne et le Japon pour attirer l'attention sur cette ombre regrettable jetée sur le bilan du Japon en matière de droits humains.

Un certain nombre de personnes ont été condamnées à mort au Japon pour des crimes qu'elles n'avaient pas commis, du fait d'un système qui s'appuie sur des « aveux » avant procès, parfois obtenus sous la contrainte.

Les pendaisons ne sont annoncées qu'une fois la sentence exécutée, si bien qu'aucune veuille ne peut être organisée et que le débat public s'en trouve réduit ; parfois même le prisonnier n'est pas informé de la date de son exécution.

Les condamnés à mort sont détenus à l'isolement parfois pendant des dizaines d'années. Ils n'ont pas le droit de regarder la télévision, leur accès aux livres est limité et leurs contacts avec le monde extérieur se réduisent aux visites rares et sous surveillance de membres de leurs familles et de leurs avocats. En conséquence, un certain nombre de détenus auraient perdu la raison au cours de leur détention.

*« C'est un paradoxe de voir l'un des pays les plus industrialisés, dont la contribution à l'aide humanitaire est importante, ne pas respecter les valeurs fondamentales chez lui », a déclaré Dick Oosting, directeur du bureau européen d'Amnesty International.*

L'organisation de défense des droits humains remarque que le Japon risque de

perdre son statut d'observateur au Conseil de l'Europe s'il n'abolit pas la peine de mort.

*« Le sommet offre à l'Union européenne l'occasion idéale de faire pression sur le Japon et de l'inciter à prendre exemple sur les nations qui ont aboli récemment la peine de mort », a déclaré Dick Oosting.*

Bien qu'une tendance incontestable se dessine en faveur de l'abolition de la peine de mort, Amnesty International révèle dans son rapport annuel que plus de vingt mille personnes sont actuellement en attente de leur exécution par leur propre gouvernement.

Selon les résultats de la dernière enquête d'Amnesty International, au moins 2148 personnes ont été exécutées en 2005 dans 22 pays. La majorité d'entre elles ont été tuées en Chine, en Iran, en Arabie saoudite et aux États-Unis. ●

**Pour tout commentaire ou interview ou pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Bureau européen d'Amnesty International à Bruxelles, au +32-2-5021499, fax : 32-2-5025686, Email : [AmnestyIntl@aieu.be](mailto:AmnestyIntl@aieu.be) ou consulter le site <http://www.amnesty-eu.org/>**